



**QUATRIEMES ASSISES
INTERNATIONALES
DE LA COOPERATION
ET DU MUTUALISME**

Déclaration Finale

des Quatrièmes Assises Internationales de la Coopération et du Mutualisme

TROIS ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

1. La mondialisation a créé une incroyable quantité de richesses mais elle a aussi creusé de multiples inégalités. Les jeunes figurent parmi les populations que cette situation malmène le plus. Cela n'empêche en rien de multiples succès car, dans tous les pays, une partie de la jeunesse a su réagir. Mais cela constitue pour tous un défi à relever si l'on souhaite donner toutes leurs chances aux générations futures.

2. Le monde mutualiste et coopératif devrait être le mieux à même de sortir vainqueur de cette situation pour deux raisons au moins :
 - a. De par ses gènes mêmes : une relation au profit moins obsessionnelle que pour les entreprises soumises à l'exigence des marchés financiers ; un enracinement territorial qui favorise la relation de confiance ; un horizon temporel de long terme qui facilite les investissements dans l'économie réelle, il y a nécessité de revisiter notre rapport au temps. Il convient de sortir rapidement de la dictature de l'urgence et du culte de l'instant ; un principe « un homme = une voix » qui constitue a priori un véritable terreau démocratique ; une identité entre client et sociétaire qui est un gage de fidélité ; une meilleure connaissance de certaines populations jugées « à risque » qui doit favoriser l'inclusion sociale et élargir le champ des opportunités que crée la crise elle-même.

- b. Du fait que de nombreux modèles très concurrentiels et très innovateurs, synthétisés par facilité sous le vocable d' « uberisation », sont proches des valeurs mutualistes et coopératives.
3. Telle n'est pas encore la réalité pour trois raisons au moins :
- a. Liées au mutualisme et à la coopération qui ne savent pas toujours gérer leur « hybridation » avec l'économie de marché mondialisée et qui ne communiquent pas assez sur leurs spécificités et les potentialités que celles-ci représente. Ils leur appartiennent, aussi, de renforcer la communication entre eux.
 - b. Liées à la réglementation au niveau européen et mondial qui cherche, sciemment ou non, à soumettre le modèle mutualiste et coopératif à la « norme » de l'entreprise privée cotée en bourse.
 - c. Liées à la passivité des politiques qui refusent de reconnaître les atouts du mutualisme et de la coopération et de défendre ce modèle pourtant particulièrement créateur d'emplois, notamment pour les jeunes, et générateur de développement durable.

CINQ PROPOSITIONS

Pour permettre aux institutions mutualistes et coopératives de contribuer le plus efficacement possible à la création d'emploi en particulier pour les jeunes, trois conditions au moins doivent être remplies :

1. Que les politiques, et en premier lieu, les futurs candidats à l'élection présidentielle prennent clairement parti pour la défense de ce modèle. L'écrasante majorité des réglementations élaborées au niveau international comme au niveau national prennent pour référence le modèle d'entreprise privée de type capitaliste. Ce modèle est, certes, dominant dans la plupart des pays et a prouvé son efficacité mais sa gouvernance donne lieu à de nombreuses dérives. Le modèle mutualiste et coopératif, lui aussi, peut donner lieu à des errements qu'il faut prévenir mais ce modèle est spécifique et nécessite donc une adaptation du cadre réglementaire. Cela est vrai, à des degrés divers, dans tous les secteurs d'activité. Cette adaptation ne doit pas se faire *ex post* une fois la réglementation élaborée mais *ex ante* en associant plus étroitement les structures mutualistes et coopératives et leurs représentants à la conception même des réformes.
2. Que des initiatives émergent pour sortir des pratiques traditionnelles, pour permettre l'intermédiation et le financement du développement durable et de l'investissement socialement responsable. La finance solidaire rejoint le mutualisme sur bon nombre de principes. Aujourd'hui, il faut aligner les intérêts de l'entreprise sur les intérêts de ses différentes parties prenantes et contribuer à la protection de l'environnement.

3. Que les mutualistes et les coopératives s'ouvrent à l'international en tendant la main à des coopératives étrangères pour faire face au défi mondial dans lequel le mutualisme et la coopération ont un rôle important à jouer, au lieu de laisser la main à d'autres structures qui pourrait avoir une vision différente du monde. Il faudrait prendre en compte l'ADN historique du mutualisme et le faire évoluer pour être plus attractif et à valeur ajoutée.

4. Que les institutions mutualistes donnent la priorité à l'emploi des jeunes. Ceci implique qu'elles poursuivent leur modernisation dans quatre directions au moins :
 - La réforme de leur gouvernance dans le sens d'une plus grande transparence et d'une association plus étroite des jeunes dans leurs instances représentatives.
 - La poursuite de leur mondialisation offrant des débouchés aux jeunes diplômés mais aussi l'ancrage dans leurs territoires, atout démocratique mais aussi économique du modèle mutualiste et coopératif.
 - Le développement de leur communication afin de mieux faire connaître ce modèle mais aussi une liaison plus étroite avec le monde de la formation et de l'éducation qui constitue le seul véritable passeport de la jeunesse, passeport qui doit être offert à tous et ce pour accompagner les mutations technologiques à venir.
 - Un effort sans précédent en matière de nouvelles technologies, condition sine qua non de création de valeur et de compétitivité. Dans ce domaine, l'effort passe, pour chaque entreprise, par le développement en interne des nouvelles technologies, offrant aux jeunes des opportunités de carrières, mais aussi par la multiplication des « passerelles » avec les nouvelles formes d'organisation du travail que les nouvelles technologies suscitent et permettent.

5. Que les jeunes eux-mêmes prennent leur destin en main et examinent, dans leurs recherches de formations et d'emploi, des formes d'organisation non conventionnelles au premier rang desquelles figurent toujours aujourd'hui la coopération et le mutualisme.